



OI 20/04/2016

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BVV DU 21 MARS 2016

L'assemblée générale ordinaire de l'association « Bien Vivre à Veyrier-du-lac » s'est tenue le 21 mars 2016 sur convocation de son Président adressée le 21/02/2016 aux adhérents, par courrier et courriel, avec l'ordre du jour statutaire. Une invitation a aussi été adressée aux élus et aux sympathisants pour se joindre à la 2^{ème} partie sous forme d'une réunion générale d'échange et de débats sur les grands enjeux de 2016 pour Veyrier-du-lac. Les rapports et documents statutaires ont été adressés préalablement aux adhérents.

Quorum : 28 pouvoirs enregistrés et 29 présents (voir listes). Chiffres à rapporter au nombre des adhérents à jour de cotisation, soit 101. L'assemblée peut valablement délibérer. Conformément aux statuts son bureau est celui du Conseil sortant.

A) AGO STATUTAIRE

1-Rapport moral du Président. Olivier Labasse fait une présentation synthétique de son rapport, préalablement envoyé et mis à disposition en version papier à l'entrée de la réunion. (Voir aussi, sur le site internet www.bienvivreaveyrier.org le diaporama projeté)

2-Rapport d'activités 2015 : Claude Saulgeot, Vice-Président commente son rapport (mêmes précisions).

3-Présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2015. Jean-Claude Secchi, trésorier, présente les comptes de l'association qui se caractérisent par un solde positif de 792€, lesquels iront abonder le fond de réserves (voir détails sur le site à la rubrique AG du 21/03/2016).

4- Votes: Il est procédé aux votes à main levée. Aucune abstention, ni vote contre pour le rapport moral; idem pour le rapport d'activité et les comptes de 2015 qui sont tous les trois approuvés à l'unanimité.

5- Renouvellement du CA. Administrateurs sortants ne se représentant pas : Jacques Herrgott et Jimmy Ongini que le conseil et les adhérents remercient pour leur implication dans les travaux de l'association. Sortant sollicitant le renouvellement de son mandat : Claude Saulgeot qui est réélu à l'unanimité. Nouvelles candidatures : Laurent Billet, expert-comptable, commissaire aux comptes, Michel Bodoy, Président d'une Mutuelle d'Assurances, Michel Meyer, ingénieur géologue en retraite. Après leur présentation, il est procédé aux votes pour chacun d'eux successivement. Tous trois sont élus à l'unanimité.

6- Cotisations. L'assemblée confirme les montants des cotisations 2016 et approuve leurs reconductions pour 2017

B) REUNION PLEINIÈRE

8 élus, dont Madame le Maire, 2 adjoints et 5 conseillers, rejoints par une dizaine d'autres invités¹, ont honoré l'association de leur présence et ont participé au débat suivant la présentation « **Pour bien vivre à Veyrier-du-lac en 2020** » axée sur la vérité du lieu (mémoire géographique et historique), l'urbanisme et l'urbanisation, le trafic automobile et ses conséquences sur la mobilité (trafics journaliers moyen et en heures de pointe dans chaque sens), sur la santé (pollutions relevées par Air Rhône-Alpes : NOx, microparticules), sur le climat (GES), les projets (inquiétants) du CD 74 et de la C2A, les résultats de l'enquête BVV sur les transports (219 répondants), la voie verte et ses conséquences sur la « fluidification » du trafic (automobiles et poids lourds) et les finances publiques, le PLU futur et les recommandations de BVV (organisation du bâti, qualité architecturale, 4 propositions d'aménagement). La présentation a été mise en ligne sur le nouveau site internet www.bienvivreaveyrier.org fin mars 2016 (rubrique AG 2016)

Les échanges portent sur les sujets présentés (qualité de l'air à Veyrier, époque programmée pour les travaux de la voie verte Chavoires- giratoire des Pérouzes, durée des perturbations / dérivations, coûts : 4M€ pour moins de 800m -NDLR-...) et d'autres questions sont posées : nuisances sonores sur la RD 909 entre le ralentisseur du plateau de Chavoires et le four à pain (vitesses excessives la nuit, renvois du muret en béton vers les habitations en amont, vitesse, revêtement voiries routes du Mont Veyrier et de la Corniche, enfouissement des lignes électriques ... Madame le Maire y répond pour ce qui concerne la commune et le Président de BVV pour ce qui relève des observations et des résultats d'études des associations.

Les échanges se poursuivent autour du verre de l'amitié jusqu'à 20h45.

¹ Mmes S .Maniglier, S.Chapus, A.V.Dauer, C.Béraud, M.L.Baud, Mme Berthez, MM JL Berthez, A.Chappaz, JP.Chavas, F.Decodts, C.Jalon, G.Malagola, B.Mathieu ...